



DOUZIÈME ANNÉE VOLUME XXIV, No 4

Samedi 28 Juillet 1894

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

Vitraux D'art
POUR EGLISES
Cloches d'Eglises

AGENTS POUR LA MAISON

E. Champigneulle & Cie

BAR-LE-DUC

France.



APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

Bref du 5 Mai 1865

**STATUES, CHEMINS DE CROIX
ET VITRAUX D'ART**

Envoi sur demande de Croquis et Devis.



ANCHOR WEAKNESS CURE

LIQUOR PHOSPHATICA "ANCHOR"

Est le REMEDE TONIQUE par excellence

Pour le renouvellement du sang et des tissus.

INESTIMABLE

Dans tous les cas de Dyspepsie, embarras
du foie, maladies des nerfs, épuise-
ment nerveux, maladies du
sang, Anémie, Chlorose,
Débilité générale et
la Consommation.

Québec, 11 novembre 1893.

Nous nous sommes servis du remède *Anchor Weakness Cure* depuis plusieurs mois dans notre communauté (maison de St-Roch) et nous avons été très satisfaites des résultats obtenus dans les différentes maladies pour lesquelles nous l'avons employé, savoir : Dyspepsie, faiblesse des poumons, épuisement, débilité, etc. Nous considérons que ce puissant "Tonique" est appelé à rendre les plus grands services dans les communautés, ainsi qu'à tous ceux qui sont obligés de se livrer au travail pénible de l'enseignement. C'est un remède qui est supporté par les estomacs les plus faibles.

SOEURS DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME, St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO.

Québec et à la succursale à Montréal.

No 1626 NOTRE-DAME

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL,

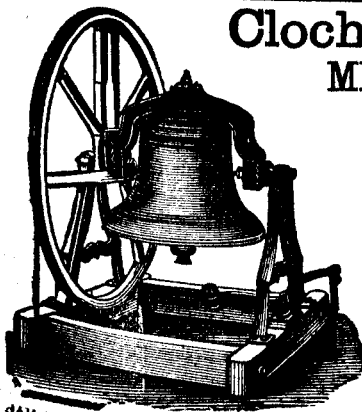
Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	30	JUILLET	— St-Henri, Montréal.
MERCREDI	1	AOUT	— St-Basile.
VENDREDI	3	“	— St-Alphonse.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	29	JUILLET	— 11e P. Sol. de Ste Anne, sem.
LUNDI	30	“	— De l'Oct. de Ste Anne, sem
MARDI	31	“	— S. Ignace, C., doub.
MERCREDI	1	AOUT	— Oct. de S. Jacques, doub.
JEUDI	2	“	— Oct. de Ste Anne, doub.
VENDREDI	3	“	— Inv. de S. Etienne, sem.
SAMEDI	4	“	— S. Dominique, C. doub.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboues, Ostensoirs et Burettes. Vins de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL, EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX.

1677 rue Notre-Dame - Montreal

LIBRAIRIE GRANGER FRERES

LITURGIE ROMAINE

1894

Editions Alfred Mame et Fils, à Tours.

Les éditions de livres liturgiques de la maison Mame se sont toujours fait remarquer par la correction de leurs textes, collationnés sur les éditions officielles de Rome, par le choix des caractères, tous parfaitement lisibles et par la solidité du papier. Celles qui sont imprimées en noir et rouge se distinguent par la précision du répara-ge des rubriques et par leur impression bien suivie dans un ton vif et uniforme.

Toutes ces éditions renferment les derniers offices concédés,

MISSALE ROMANUM

Avec une belle gravure sur acier et des lettres ornées, par L. Hallez

Ces nouvelles éditions, revues avec le plus grand soin, sont approuvées par la Sacrée Congrégation des Rites.

Edition 1-4to. mesurant $9\frac{1}{2}$ x $12\frac{3}{4}$, imprimée en noir.	
Reliure, basanne, propre bordée, tranche marbrée	5.00
Chagrin noir, ornements à froid, tranche dorée	6.25
Même édition , imprimée en noir et rouge, reliure basane, propre bordée, tranche marbrée	6.00
Chagrin noir, ornements à froid, tranche dorée	7.50
Chagrin 1er choix, rouge ou grenat, ornements dorés, tr. dorée.	10.00
No 143. Edition petit 1-4to, mesurant 8 x 11 imprimée en noir et rouge.	
Reliure chagrin noir, ornements à froid, tranche dorée	5.50
Chagrin 1er choix, rouge ornements dorés, tranche dorée	7.50
No 102. Edition 1-8, mesurant 6 x 9 imprimée en noir et rouge	
Reliure basane, propre, bordée, tranche peignée	3.50
Missae pro defunctis e missali romano excerptae, nouvelle édition, 1-4to mesurant 9 x $12\frac{3}{4}$ revue et approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites, reliure basane noire, gaufrée à froid, tranche noire	1.25

HORÆ DIURNÆ

1 volume 1-32, ornée d'une gravure sur acier, édition revue avec le plus grand soin imprimée en noir et rouge sur papier de Chine.

No 91. Reliure chagrin gaufré à froid, tranche dorée	1.00
“ “ 1er choix, noir, “ “	1.50
“ “ “ “ ornements dorés.	1.75

BREVIARIUM ROMANUM

4 volumes 1-18, mesurant 4 x 5½, chaque volume est orné d'une gravure sur acier.

No 53. Edition sur papier blanc en noir et rouge.

Reliure chagrin gaufré à froid tr. dorée	4.50
“ “ 1er choix noir tr. dorée	6.00

No 92. Meme edition, sur papier blanc, imprimée en noir.

Reliure chagrin, gaufré à froid tr. dorée	3.50
---	------

Nouvelle édition 1-12, mesurant 5 x 7½, imprimée en noir et rouge, sur papier teinté, texte encadré d'un flet rouge.

Reliure chagrin, gaufré à froid, tr. dorée	8.50
“ “ 2o choix, noir tr. dorée	9.00
“ “ 1er “ “ “	10.75
“ “ 1er choix, couleur, reliure molle	12.00
“ “ 1er “ “ ornements dorés, tranche dorée	12.50

Toutes ces reliures, d'une grande élégance, sont solidement cousues sur nerfs.

Editions de Desclee, Lefebvre & Cie. Société Saint Jean L'Évangéliste.

MISSALE ROMANUM

No 2. Edition petit in-folio, mesurant 10 x 13¼. Très beau missel en noir et rouge avec encadrement, caractères très-lisibles, avec riche ornementation typographique, nombreuses vignettes et têtes de pages. 1894.

Chagrin rouge 1er choix, tranche et empreintes dorées, couture sur nerfs, dos souple. 17.00

No 3. Edition 1-4to, mesurant 9 x 12. Beau missel en noir et rouge avec encadrement et nombreuses vignettes ; caractères très lisibles, illustré de cinq riches chromolithographies.

Reliure basane forte noire, tranche rouge 8.00

“ chagrin gaufré rouge, empreintes et tr. dorées 10.00

“ chagrin noir, tr. dorée, croix sur plats 8.00

“ chagrin rouge, tr. dorée, croix dorée sur plats 10.50

“ chagrin 1er choix, couleur, tr. rouge sous or, empreintes dorées sur les plats et le dos, dentelle dorée autour des gardes chromos - 13.00

Missæ pro defunctis, petit in-folio, mesurant 10 x 14, orné d'un frontispice, de plusieurs vignettes et têtes de page : texte noir et rouge avec encadrement. Cette édition contient en supplément : Ritus absolutionis post Missam pro defunctis. — Ritus absolutionis in exsequiis præsentæ corpore. — Ritus absolutionis in exsequiis absente corpore. — Orationes supra tumulum. — Ritus absolutionis ab Episcopo faciendæ.

Reliure chagrin gaufré, double force, tranche rouge, empreintes à froid 2.50

Officia hebdomadæ sanetæ et Octavæ Paschæ, 1-12, secundum missale et breviarium romanum. Editio completa cum cantu emendato in qua, a Matutino Dominicæ Palmarum usque ad Vesperas Sabbati in albis, officium et Missa pro majori recitantium vel adstantium commoditate sunt disposita.

Beau volume de 800 pages avec encadrement rouge, chagrin noir, tranche rouge, monogrammes à froid 1.50

BREVIARIUM ROMANUM

Toutes les éditions du Breviaire et du Diurnal renferment les offices nouveaux et sont conformes aux derniers décrets. Elles sont revêtues du Concordat de la Sacrée Congrégation des Rites, et contiennent les propres de Rome, des Etats-Unis et du Canada.

Une boîte très convenable à recouvrement est ajouté gratuitement aux Breviaires reliés.

No 26. Breviarium Romanum, 4 vols in-12 mesurant 4¼ x 6¾, en grands caractères très nets et très lisibles, pour les yeux faibles ou fatigués, orné d'un grand nombre de vignettes, renfermant tous les offices nouveaux à leur place, et les offices votifs.

Reliure chagrin noir, tr. dorée	12.00
“ flexible, chagrin noir 1er choix, tr. dorée	13.00
“ flexible, chagrin couleur 1er choix, tr. dorée	16.50
“ capitonnée, maroquin poli, tranche et monogramme dorés, gardes chromos	17.50

Cette édition a toujours la tranche creuse, la couture sur nerfs et le dos souple.

Custo le en chagrin souple à soufflet avec patte	1.75
“ “ “ “ sans patte	1.00

No 29. Breviarium Romanum, 4 vols in-18, mesurant 4 x 5½, orné d'un grand nombre de gravures, avec tous les offices nouveaux à leur place et les offices votifs.

Reliure chagrin noir, tranche dorée	10.00
“ capitonnée, maroquin poli, couleur, gardes chromos, tranche dorée	15.00

No 30. Breviarium Romanum, 2 vols in-18, mesurant 4 x 5½. Cette édition nouvelle est très complète. Le papier mince, opaque et très solide, fabriqué spécialement pour cette édition, donne aux volumes (de plus de 1500 pages) moins d'épaisseur qu'à ceux de l'édition en 4 volumes.

Relié en chagrin noir, tr. dorée	6.00
“ “ “ 1er choix, grenat, capitonné, tr. dor.	7.50
“ maroquin poli, couleur, capitonné, tr. rouge sous or	10.00

No 31. Breviarium Romanum, 4 vols in-32. Format de poche, texte en noir et rouge, encadrement rouge, caractères Elzéviériens très nets et très lisibles; mesurant 3½ x 4¼, orné d'un grand nombre de vignettes très complet avec tous les offices nouveaux à leur place et les offices votifs.

Reliure chagrin noir, tr. dorée	7.00
“ “ “ 1er choix couleur, tranche et monogramme dorés	8.50
Reliure capitonnée maroquin grenat, tr. dorée	10.50
Maroquin poli, couleur, capitonné, tr. rouge sous or	12.00

No 32. Breviarium Romanum, 1 vol. in-32 avec fascicules détachés (3¼ x 4¼). Breviaire de voyage en caractères très lisibles: Un tout petit volume en rouge et noir, avec propre du temps et des Saints en fascicules détachés, très complet, avec tous les offices nouveaux, les offices votifs.

Reliure en chagrin noir, tranche dorée	5.25
“ “ poli, tranche rouge sous or et monogrammes dorés	6.75

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

12^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 28 JUILLET 1894. Vol. XXIV, No 4

SOMMAIRE :

I. Extrait d'un calendrier des indulgences plénières, (suite). — II. Petit résumé de notions pratiques sur les indulgences, (suite). — III. Les Encycliques du Pape. — IV. Lettre apo-tolique aux princes et aux peuples de l'univers, (à suivre). — V. La Vénérable Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville. — VI. Récompenses obtenues par les écoles de la province de Québec à l'exposition de Chicago. — VII. Profession religieuse. — VIII. Reconnaissance à Pie IX. — IX. Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes de Rigaud. — X. Nomination. — XI. Chronique du diocèse de St-Hyacinthe. — XII. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Immaculée Conception. — Dimanche 29, à 8 hrs, ordination.

Dimanche 29 — Fête du Titulaire de Ste-Béatrice ; Solennité de ceux de St-Jacques à Montréal et à l'Achigan, de Ste-Anne à Montréal, à Varennes, à Ste-Anne du Bout de l'Île et à Ste-Anne des Plaines.

Dimanche 5 août. — Solennité du Titulaire de St-Liguori.

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

JUILLET

29. Solennité de Ste Anne (1).

Pour tous les fidèles, *vis., pr.* dans église de carmes ou de carmélites, *conf., comm.*—(Dans les lieux—hors des limites municipales de la ville de Montréal— où il n'y a pas d'église ou de chap. publ. de l'ordre du Mont-Carmel, les *confrères* du scapul. (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulgence en visitant l'église de la

(1) Dans les lieux où l'église paroissiale est dédiée à S. Jacques le Majeur (et aussi à Ste-Marthe et à Ste-Béatrice) les indulgences de la solennité de sainte Anne ont été anticipées avec la solennité elle-même au dim. préc., le 22.

confrérie du scapul.,—ou, si cette confrérie n'est pas établie dans le lieu, l'église paroissiale).

Associat. des dames de Ste Anne, (dioc. de Montréal) (2) ; *conf.*, *comm.*, *vis.*, *pr.* — Applic. aux déf.

POUR TOUS LES FIDÈLES DES 3 PROV. ECCLESIAST. (*excepté ceux des diocèses de Montréal et de Valleyfield*) (3), qui ont l'habitude de communier une fois par mois et aux princip. fêtes ou solennités de N. S. (4), de la sainte Vierge (5), des apôtres (6), et à celle de saint Jean-Baptiste (24 juin) ; *conf.*, *comm.*, *pr.* — Applic. aux déf.

29. Dernier dimanche de chaque mois.

POUR TOUS LES FIDÈLES, ROSAIRE EN UNION AVEC D'AUTRES 3 FOIS PAR SEMAINE pendant le mois ; *conf.*, *comm.*, *vis.*, *pr.* — Applic. aux déf.

29. Dernier dimanche de juillet.

SCAPUL. IMMAC.-CONCEPT. ; *conf.*, *comm.*, *vis.*, *pr.* — Applic. aux déf.

Dans le cours du mois.

Ou l'un des sept jours suivants (1-7 août), POUR TOUT FIDÈLE qui a fait *privément* chaque jour du mois quelque pieux exercice en l'honneur du Préc. Sang de Jésus, ou qui a assisté au moins dix fois dans le mois à un exercice *public* dans une église ou chap. publ. ; *conf.*, *comm.*, *vis.*, *pr.* — Applic. aux déf.

(2) Les associations de dames de sainte Anne canoniquement érigées dans le diocèse de Montréal, jouissent, par un indult de 1841, de quatre indulg. plénières par an. en des jours qui devaient être désignés par l'évêque. — Dans les lieux où la fête de sainte Anne a été désignée pour l'une de ces indulgences, les associées la gagnent le jour de la solennité aux conditions mentionnées ici.

(3) Cette indulgence est accordée pour la fête patronale du lieu (paroisse, diocèse, royaume). Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, elle se gagne le jour de la fête patronale *diocésaine* (S. Nom de Marie), mais dans tout le reste des trois provinces elle ne peut se gagner que le jour de la fête (ou plutôt solennité) de sainte Anne, patronne *provinciale*.

(4) Les fêtes principales de Notre-Seigneur sont : Noël, Circoucision, Epiphanie, Pâques, Ascension et Fête-Dieu.

(5) Par principales fêtes de la sainte Vierge on comprend seulement : l'Immaculée-Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption.

(6) Elles sont célébrées les 24 ou 25 février, 1 mai, 29 juin, 25 juillet, 24 août, 21 sept., 28 oct., 30 nov., 21 et 27 déc.

31. S. Ignace de Loyolâ, confess., fondat. des Jesuites.

POUR TOUT FIDÈLE, *vis.*, *pr.* dans église de jésuites, *conf.*, *comm.*
— Applic. aux déf.

ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES DU CŒUR DE JÉSUS ; *conf.*, *comm.*, (aux
intent. spécif.), *pr.*

AOUT

1. S. Pierris aux Liens (7).

DENIER DE ST-PIERRE ; *conf.*, *comm.*, *vis.* (1 vêpres), *pr.* — Ap-
plic. aux déf.

2. Notre-Dame des Anges.

SCAPUL. IMMAC. CONCEPT. ; *conf.*, *comm.*, *vis.*, *pr.* — Applic. aux
déf.

POUR TOUS LES FIDÈLES ET POUR CHAQUE *visite* (1 vêpres) dans
église de franciscains (mais non dans chapelle de réunion de
tertiaires) ; *conf.*, *comm.* (8). — Applic. aux déf.

TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS D'ASSISES ; *conf.*, *comm.*,
vis. de la chapelle de la confratern., *pr.* — Applic. aux déf.

Cordon de S. François d'Assises ; *conf.*, *comm.*, *vis.* (1 vêpres)
de chap. de l'associat., *pr.*

2. Premier jeudi du mois.

Adoration nocturne (à Notre-Dame, Montréal) ; *conf.*, *comm.*, *pr.*

3. Premier vendredi du mois.

ARCHICONF. SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, Garde d'honneur
Sacré-Cœur de Jésus (9) ; *conf.*, *comm.*, *pr.* — Applic. aux déf.

4. S. Dominique, confess., fondateur des Dominicains.

ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES DU CŒUR DE JÉSUS ; *conf.*, *comm.*, (aux
intent. spécif.), *pr.*

(7) Cette fête est perpétuellement fixée avec l'indulg. au 13 août dans le
diocèse de Montréal, (excepté dans la paroisse de St-Pierre aux Liens). Partout
ailleurs elle se célèbre le 1 août.

(8) Les tertiaires qui vivent en commun suivant la règle de S. François
peuvent gagner cette indulg. (de la Portioncule) dans leur chapelle principale
(publique).

(9) Ces deux indulgences peuvent *indifféremment* être gagnées le 1er ven-
dredi ou le 1er dimanche, mais une seule fois chacune.

5. Notre-Dame des Neiges.

Rosaire-Vivant ; *conf., comm., vis., pr.* — Applic. aux déf.

5. Premier dimanche du mois.

CONF. DU SAINT ROSAIRE ; trois indulg. plén. : 1^o *comm., pr.* dans église de la confr., *conf.* — Applic. aux déf. — 2^o *vis* à la chap. de la confr., *conf., comm.* — Applic. aux déf. — 3^o *assist. à la process.* de la confr., *conf., comm., pr.* — Applic. aux déf.

SCAPUL. IMMAC.-CONCEPT. ; *conf., comm., vis., pr.* — Applic. aux déf.

J. S.

PETIT RESUME

DE

Notions pratiques sur les indulgences (1)

 II.—CONDITIONS EXIGÉES POUR LE GAIN DES INDULGENCES.

(Suite).

Les conditions spéciales aux indulgences plénières sont *toujours* le détachement de tout péché et *ordinairement* la confession, la communion, la visite d'une église et une prière à l'intention du Souverain-Pontife.

1^o LA DÉTESTATION DE TOUT PÉCHÉ.

La condition la plus importante pour gagner une indulgence plénière est la détestation de tous les péchés même véniels, et un détachement complet de toute affection au péché. Cette condition est absolument nécessaire. Avec un seul péché véniel, si petit qu'il soit (ou même avec une affection actuelle à ce péché), on ne peut obtenir *pleinement* une indulgence plénière, puisque celle-ci est la rémission pleine et entière de la peine temporelle due pour tous et chacun des péchés déjà remis quant à la faute (coulpe ou péché) elle-même. A défaut de cette condition

(1) Ces notes ont été rédigées dans le but spécial d'aider les lecteurs de la *Semaine Religieuse* à tirer le plus de profit possible de l'extrait d'un *Calendrier perpétuel d'indulgences plénières* qui sera publié par partie chaque semaine.

l'indulgence, quoiqu'accordée plénièrement par l'Eglise, n'est gagnée qu'en partie ; elle se transforme en une riche indulgence partielle qui s'étend seulement à tous les péchés dont on a obtenu la rémission.

20 LA CONFESSION.

Quelques indulgences plénières n'exigent pas de confession spéciale, mais seulement le ferme propos de se confesser sans détermination d'époque. Cette exception se rencontre plus souvent dans la confrérie du Rosaire que dans les autres. Mais la plupart des indulgences plénières exigent la confession et dans ce cas il faut absolument se confesser, quand même on n'aurait pas commis de fautes graves depuis la dernière confession ; (on n'est pas alors tenu de recevoir l'absolution).

Un privilège commun à tous les pays et à toutes sortes de personnes permet que l'on se confesse, pour une indulgence plénière quelconque, *la veille* (non l'avant-veille) du jour auquel est attachée une indulgence, ou auquel on se propose de gagner une indulgence qui n'est pas fixée. La confession sert ainsi à gagner des indulgences pendant deux jours (le jour de la confession et le lendemain, mais non le surlendemain). Une autre faveur plus étendue et également universelle, a été accordée aux fidèles qui ont la *pieuse habitude* de s'approcher au moins une fois la semaine du tribunal de la Pénitence (à moins d'empêchement légitime), et qui n'ont conscience d'aucune faute grave. Ces fidèles peuvent gagner toutes les indulgences plénières (même celle de la Portioncule et de la fête du Saint-Rosaire) qui se rencontrent d'une confession à l'autre, sans se confesser pour chacune, (à moins d'avoir commis un péché mortel dans l'intervalle). Par semaine, on entend la période de sept jours (2), de sorte que celui qui a coutume de se confesser à un jour fixé de chaque semaine, par exemple le samedi, remplit sans aucun doute l'obligation de la confession présente.

Il est prudent lorsque l'on se confesse d'avoir l'intention de gagner les indulgences qui peuvent se présenter jusqu'à la confes-

(2) Ce privilège général a été étendu à 14 jours dans le diocèse de Montréal par un in iult renouvelé pour cinq ans, et valable jusqu'au premier mai 1897. Par cet in iult les ecclésiastiques et les laïques (du dioc. de Montr.) que la rareté des confesseurs empêchera de se confesser plus souvent, peuvent gagner toutes les indulgences qui se rencontreront pourvu qu'ils se confessent au bout de 14 jours (par exemple de deux en deux samedis).

sion suivante (à 7 jours d'intervalle — 14 dans le diocèse de Montréal). Personne, pas même les enfants, ne peut se faire dispenser de la confession lorsqu'elle est exigée.

J. S.

(A suivre).

LES ENCYCLIQUES DU PAPE

Aux personnes qui s'étonnent de retrouver dans les revues hebdomadaires ou mensuelles les encycliques et les lettres pastorales collectives déjà publiées depuis plusieurs jours par les journaux quotidiens, voici quelques observations que nous présentons humblement.

Tout d'abord, pour ce qui nous regarde, qu'on nous permette de le dire, il sera difficile de réussir à nous désintéresser des enseignements du Saint-Père et des évêques au point de nous amener à leur refuser l'hospitalité de la *Semaine-Religieuse*.

Car le pape, apparemment, écrit pour être lu par le plus grand nombre possible, il écrit *urbi et orbi* avec un profond désir d'atteindre tous les catholiques de l'univers ; et si, grâce à nos reproductions nécessairement tardives, sa parole était entendue par quelques chrétiens de plus, ou simplement méditée de nouveau et mieux étudiée,—ayant par là même contribué à rendre plus générale et plus complète l'action du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, nous estimerions avoir beaucoup fait.

En dehors de toute autre considération, celle-là devrait suffire pour engager les revues périodiques à communiquer à leurs lecteurs chacune des lettres pontificales adressées au monde catholique.

Mais il y a plus.

Plusieurs Eminentissimes cardinaux, un grand nombre d'archevêques, d'évêques et de prélats font à la *Semaine-Religieuse* l'honneur de la recevoir et de la lire ; est-ce que ces princes de l'Eglise ne seraient pas péniblement impressionnés en remarquant que, seuls, parmi les rédacteurs de publications catholiques, nous refusons au pape l'humble hommage de nous faire ses porte-voix ?

Enfin, il s'en faut de beaucoup que tous nos lecteurs soient

abonnés aux journaux quotidiens ; dans ces conditions, pour éviter de servir à une partie de ceux qui nous lisent des documents déjà parus ailleurs, serions-nous excusables de laisser ignorer les enseignements du Souverain-Pontife aux certaines de personnes qui ne reçoivent aucun journal si ce n'est le nôtre ?

Et pourquoi trouver inutile et superflu dans une Semaine Religieuse ce qui est pratiqué dans toutes les publications similaires, et ce que l'on applaudit dans les journaux comme un acte de foi et de respect envers l'Eglise ?

N'est-ce pas aux revues du genre de la nôtre qu'il convient plus spécialement de se montrer zélées et respectueuses vis-à-vis tout ce qui a trait à la sanctification et à l'édification des âmes ? Et quand le pape juge à propos de parler, quand les évêques réunis élèvent la voix, soit pour encourager, soit pour blâmer, nous siérait-il d'accueillir leur parole par l'abstention et le silence ? La presse en général aurait droit alors de se prévaloir de notre exemple et de ne point recevoir dans ses colonnes ce que les revues catholiques et religieuses elles-mêmes s'abstiendraient de publier.

Par nous-mêmes nous sommes loin de pouvoir faire tout le bien que nous voudrions, secondons au moins les efforts de nos premiers pasteurs en faisant bon accueil aux encycliques et aux lettres pastorales collectives. Encore si ces documents revenaient bien souvent ; mais c'est à peine s'ils prennent une trentaine de pages sur deux forts volumes in-octavo.

Ah ! si l'état de nos finances le permettait, sans doute nous ferions pour les lettres du pape et des évêques ce qu'elles mériteraient à si juste titre, ce qui a été fait quelquesfois, et ce que nous avons l'habitude de pratiquer pour les mandements particuliers à notre diocèse,—nous les donnerions à nos lecteurs en supplément. C'est là, nous le reconnaissons volontiers, l'idéal rêvé maintes fois..... et qui se réalisera, si nos amis veulent bien prendre patience et nous encourager au lieu d'insister trop assidûment sur des inconvénients qui tiennent à la nature même des publications mensuelles et hebdomadaires, surtout quand elles ne sont pas riches.

LETTRE APOSTOLIQUE

AUX PRINCES ET AUX PEUPLES DE L'UNIVERS (1)

LÉON XIII, PAPE

SALUT ET PAIX DANS LE SEIGNEUR

PREAMBULE

**Le Saint Père désire l'unité de tous les peuples
dans la foi catholique.**

Le concert de félicitations publiques, qui a marqué, d'une manière si éclatante, l'année tout entière de Notre jubilé épiscopal, et qui vient de recevoir son couronnement de l'insigne piété des Espagnols, a eu principalement ce fruit, sujet de grande joie pour Notre âme, de faire briller dans l'union des volontés et l'accord des sentiments, l'unité de l'Eglise et son admirable cohésion avec le Pontife Suprême. On eût dit, en ces jours, que perdant tout autre souvenir, l'univers catholique n'avait plus de pensées et de regards que pour le Vatican. Ambassades de princes, affluence de pèlerins, lettres empreintes d'amour filial, cérémonies augustes, tout proclamait hautement que lorsqu'il s'agit d'honorer le Siège Apostolique, il n'y a plus dans l'Eglise qu'un cœur et qu'une âme. Et ces manifestations Nous ont été d'autant plus agréables, qu'elles rentraient pleinement dans Nos vues, et répondaient pleinement à Nos efforts. Car, guidé par la connaissance des

(1) Cette lettre apostolique porte la date du 20 juin. Elle est adressée non pas aux Archevêques et Evêques, mais *Aux Princes et aux Peuples de l'Univers*. Nous n'avons pas à louer une œuvre du Pontife suprême, une œuvre de Léon XIII, mais nous voulons dire que le ton de cette lettre est particulièrement ému et touchant : quelque chose d'un testament. Jamais, à notre avis, le Pape heureusement régnant, qui a constamment fait preuve d'une grande intelligence, n'avait montré, autant que dans cet appel à l'union, qu'il a aussi un grand cœur.

Dans cette pressante invitation à tous les peuples pour les amener à l'unité de la foi et à la paix sociale, politique et religieuse, le Saint-Père qui a des paroles pleines de tendresse pour les infidèles, les schismatiques et les protestants, et qui a des avis particuliers pour les gouvernements et pour les catholiques coupables d'indolence, s'exprime en termes très sévères au sujet de la Franc-Maçonnerie, la traitant comme un fléau universel.

temps et la conscience de Notre devoir, ce que Nous nous sommes constamment proposé, ce que Nous avons infatigablement poursuivi, de paroles et d'actes, dans tout le cours de Notre pontificat, ç'a été de Nous rattacher plus étroitement les peuples, et de mettre en évidence cette vérité, que l'influence du Pontificat romain est salutaire à tous égards. C'est pourquoi Nous rendons de très vives actions de grâces, d'abord à la bonté divine, de qui Nous tenons ce bienfait d'être arrivé sain et sauf à un âge si avancé ; ensuite aux princes, aux évêques, au clergé, aux simples fidèles, à tous ceux enfin qui, par les démonstrations nombreuses de leur piété et de leur dévouement, ont prodigué des marques d'honneur à Notre caractère et à Notre dignité, à Notre personne une consolation vivement agréée.

Ce n'est certes pas qu'il n'ait rien manqué à la joie de Notre âme. Au cours même de ces manifestations populaires, parmi ces démonstrations d'allégresse et de piété filiale, une pensée obsédait Notre esprit : Nous songions aux multitudes immenses qui vivent en dehors de ces grands mouvements catholiques, les unes ignorant complètement l'évangile, les autres initiées, il est vrai, au christianisme, mais en rupture avec notre foi. Et cette pensée Nous causait, comme elle Nous cause encore, une douloureuse émotion. Nous ne pouvons en effet, Nous défendre d'une affliction profonde, en voyant une portion si vaste du genre humain s'en aller loin de Nous sur une route détournée. — Or, comme Nous tenons ici-bas la place de Dieu, de ce Dieu tout-puissant qui veut sauver tous les hommes et les amener à la vérité ; comme d'ailleurs le déclin de Notre âge et les amertumes Nous rapprochent de ce qui est le dénouement de toute vie humaine, Nous avons cru devoir imiter l'exemple de notre Sauveur et Maître, Jésus-Christ, qui, près de retourner au ciel, demanda à Dieu son Père, dans l'effusion d'une ardente prière, que ses disciples et ses fidèles fussent un d'esprit et de cœur : *« Je prie.... qu'ils soient tous un, comme vous mon Père en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient un en nous (1). »* — Et parce que cette prière n'embrassait pas seulement tous ceux qui professaient alors la foi de Jésus-Christ, mais tous ceux qui la devaient professer dans la suite des temps, elle Nous est une juste raison de manifester avec assurance les vœux de Notre cœur et d'user de tous

(1) Joan, XVII, 21.

les moyens en Notre [pouvoir, pour appeler et convier tous les hommes sans distinction de nation ni de race, à l'unité de la foi divine.

* * *

PREMIÈRE PARTIE APPEL AUX NON CATHOLIQUES

I

Les infidèles conviés à l'unité de foi.

Sous l'aiguillon de la charité, laquelle accourt plus rapide là où le besoin est plus pressant, Notre cœur vole tout d'abord vers les nations qui n'ont jamais reçu le flambeau de l'évangile, vers celles encore qui n'ont pas su l'abriter contre leur propre incurie ou contre les vicissitudes du temps; nations malheureuses entre toutes, qui ne connaissent pas Dieu, et vivent au sein d'une profonde erreur. Puisque tout salut vient de Jésus-Christ, et qu'il n'est point sous le Ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés (2), c'est Notre vœu le plus ardent que le très saint nom de Jésus se répande rapidement sur toutes les plages et les pénètre de sa bienfaisante vertu. A cet égard, l'Eglise n'a jamais failli à sa mission divine. Où dépense-t-elle plus d'efforts depuis vingt siècles, où déploie-t-elle plus d'ardeur et de constance, que dans la diffusion de la vérité et des institutions chrétiennes? Aujourd'hui encore, c'est bien souvent que l'on voit des hérauts de l'évangile franchir les mers par Notre autorité, et s'en aller aux extrémités de la terre; et, tous les jours, Nous supplions la bonté divine de vouloir multiplier les ministres sacrés, vraiment dignes du ministère apostolique, c'est-à-dire dévoués à l'extension du règne de Jésus-Christ, jusqu'au sacrifice de leur bien-être et de leur santé et, s'il le faut même, jusqu'à l'immolation de leur vie.

Et vous, Christ Jésus, sauveur et père du genre humain, hâtez-vous de tenir la promesse que vous fîtes jadis, que lorsque vous seriez élevé de terre, vous attireriez à vous toutes choses. Descendez donc enfin, et montrez-vous à cette multitude infinie, qui n'a pas encore goûté vos bienfaits, fruits précieux de votre sang divin. Réveillez ceux qui dorment dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, afin qu'éclairés de votre sagesse et pénétrés de votre vertu, en vous et par vous, ils soient consommés dans l'unité.

(A suivre).

(2) Act. IV, 12.

**LA VENERABLE MARGUERITE DUFROST
DE LAJEMMERAIS**

Veuve d'Youville

Les EEmes cardinaux et les RRmes prélats, officiers et consultants de la S. Congrégation des Rites, se sont réunis le 10 juillet, au palais du Vatican, pour y tenir une séance ordinaire.

Ils y ont examiné et résolu plusieurs questions se référant à des préliminaires de causes de saints. Parmi ces questions il y en a une qui intéresse particulièrement les canadiens : c'est celle intitulée du diocèse de Montréal, au Canada.

Elle a pour objet de constater l'observation des décrets d'Urbain VIII sur l'abstention de tout culte public envers la vénérable Servante de Dieu, Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, fondatrice et première supérieure des Sœurs Grises à Montréal.

Après avoir étudié avec le plus grand soin tous les mémoires et les documents déposés devant eux, les EEmes cardinaux et les RRmes prélats ont déclaré que les ordonnances du pape Urbain VIII, prescrivant l'abstention du tout culte public, avant le jugement du Saint-Siège, avaient été suffisamment observées.

Cette cause a eu pour cardinal ponent ou rapporteur l'Eme Aloisi-Masella, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et pour postulateur, M. l'abbé Captier, aujourd'hui supérieur général de la Communauté de Saint Sulpice.

La Servante de Dieu avait été déclarée Vénérable le 28 avril de l'année 1892; c'est-à-dire qu'à cette date le Saint-Père a permis l'instruction de son procès de Béatification. C'est à ce moment que commencent les innombrables informations faites directement par l'autorité pontificale. Quelques-unes sont achevées avec l'heureux résultat que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs.

Avant que le Vénérable d'Youville soit déclarée Bienheureuse il se passera sans doute encore plusieurs années, car la procédure de l'Eglise en ces matières est longue, minutieuse et dure quelquefois plus d'un siècle; quoiqu'il en soit la nouvelle qui nous arrive de Rome est bien propre à nous réjouir et nous en félicitons tout particulièrement les Sœurs Grises de Montréal.

Nous avons des raisons de l'espérer, la Servante de Dieu montrera peu à peu au faite de la gloire surnaturelle en ce monde.

A ce propos, disons qu'on distingue quatre degrés dans cette ascension progressive : celui de *Serviteur de Dieu*, celui de *Vénéérable*, celui de *Bienheureux*, celui de *Saint* qui est le dernier et le couronnement de tous les autres.

On appelle *Serviteurs de Dieu* ceux qui meurent en laissant une réputation publique de sainteté ;

Les *Vénérables* sont ceux dont la cause a été introduite à Rome, et dont la sainteté est prouvée par des documents authentiques.

Les *Bienheureux* sont ceux auxquels le pape permet de rendre un culte dans des lieux déterminés, une province, un diocèse, ou un ordre religieux.

Enfin on donne le nom de *Saints* à ceux dont le culte est prescrit dans l'Eglise par un jugement solennel du Souverain-Pontife.

Il y a là, comme on le voit, une progression ascendante ; l'Eglise ne fait rien à la hâte ; en ces procès de canonisation surtout, elle n'agit qu'avec une lenteur marquée au coin de la Sagesse divine.

Redoublons nos prières afin que le jour où la Vénération Mère d'Youville sera admise aux honneurs de l'autel ne se fasse pas trop longtemps attendre.

RECOMPENSES OBTENUES PAR LES ECOLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

A l'exposition de Chicago

Voici la liste complète des mentions accordées à la Province de Québec pour son exposition scolaire à Chicago.

On fera bien de lire ce document officiel et de le conserver ; plusieurs des listes qui ont paru dans les journaux n'étant ni assez exactes, ni assez complètes. Celle-ci nous vient de M. Larke, commissaire exécutif du gouvernement fédéral à l'exposition colombienne.

Le nombre des prix remportés par la seule province de Québec s'élève à 76 ; or le grand total des mentions-obtenues par les Territoires du Nord-Ouest et les provinces d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Manitoba réunis n'atteint que le chiffre de 78. C'est dire le grand succès de nos écoles dans ce concours !

Pour ce qui est de la remise de ces prix aux heureux concu-

rents, M. Larke a déclaré que les médailles et les diplômes n'avaient pas encore été reçus au gouvernement, mais qu'ils devaient l'être prochainement.

Liste complète des écoles et des personnes auxquelles des prix ont été décernés :

Académie St-Louis de Gonzague des Sœurs du Bon Pasteur, Montréal ; Ecole modèle d'Aylmer, Aylmer ; Arthur Arcand, Ottawa ; Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes, Québec ; M. U. E. Archambault, Montréal ; Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie ; Frères du Sacré-Cœur, Arthabaska ; Ecole Belmont, Montréal ; M. le chanoine Bruchési, Commissaire pour l'Exposition Scolaire Catholique, Montréal ; Frères des Ecoles Chrétiennes, Montréal ; Frères Orestus, des Ecoles Chrétiennes, Montréal ; Frère Pélérinus, des Ecoles Chrétiennes, Montréal ; Académie de Coaticooke, Coaticooke ; Sœurs de Ste-Croix, St-Laurent ; Collège St-Laurent, St-Laurent ; Conseil des Arts et Manufactures, Montréal ; Institut des Clercs de St-Viateur, Joliette ; Académie Commerciale Catholique, Montréal ; Ecole de la Côte St-Antoine, Côte St-Antoine ; Rév Père Carrier, St-Laurent ; Dunham Academy, Dunham ; A. M. P. Drouin, Ottawa ; Département de l'Instruction Publique, Québec ; Cercle De La Salle, Québec ; École Élémentaire, Repentigny ; Mlle Goudreau, St-Pascal de Kamouraska ; Melle Dalpé, Ste-Marie Salomé ; Sœurs Grises de la Croix, Pointe du Lac ; M. Gélinas, Vaudreuil ; Ecole des Sœurs Grises, Côte des Neiges, Montréal ; Huntingdon Academy, Huntingdon ; Institution des Aveugles (Asile Nazareth), Montréal ; Institution des Sourdes-Muettes des Sœurs de la Providence, Montréal ; Institution des Sourds-muets des Clercs de St-Viateur, Montréal ; Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal ; Collège de Joliette, Joliette ; Knowlton Model School, Knowlton ; Lachute Academy, Lachute ; Ecole Normale-Laval, Méthode de dessin de M. Lefavre, Québec ; Lennoxville Model School, Lennoxville ; Lachine Model School, Lachine ; Mile-End Public School, Mile-End, Montréal ; Montreal Society Decorative Art, Montréal ; Frères Maristes, Iberville ; Académie de Mme Marchand, Montréal ; M. A. O. Matton, Ottawa ; Petit Séminaire de Montréal, Montréal ; Montreal Protestant Public School, Montréal ; M. Alphonse Montigny, Québec ; Collège du Mont St-Louis, Montréal ; Collège de Nicolet, Nicolet ; Ecole Normale des Frères des Ecoles Chrétiennes, Maisonneuve ; Gouvernement Provincial de Quê-

bec, Québec ; Ecole Polytechnique, Montréal ; Collège de Rigaud, Rigaud ; Sherbrooke Model School, Sherbrooke ; St-John's High School, St-Jean, Qué. ; Sœurs du Bon Pasteur, Québec ; Sœurs de Jésus-Marie, Sillery ; Collège de Sherbrooke, Sherbrooke ; Congrégation de Ste-Croix, St-Laurent ; Sœurs de Ste-Anne, Lachine ; Sœurs de la Présentation, St-Hyacinthe ; Ecole de St-Alexis, Québec ; Sarsfield's School, Montréal ; Révde Sœur Ste-Amélie, des Sœurs de Ste Croix, St-Laurent ; Révde Sœur Ste Marie du Précieux-Sang, Congrégation de Notre-Dame, Montréal ; Sœurs de la Charité, Québec ; Sœur de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal ; Sœurs Ursulines, Stanstead ; Sœurs Ursulines, Québec ; Sœurs Ursulines, Trois-Rivières ; Sœurs Ursulines, Robertval, Lac St-Jean ; Couvent de Villa-Maria, Montréal ; Waterville Kindergarten, Waterville, Qué. ; Waterloo Academy, Waterloo, Qué.

Profession religieuse

A l'hôpital Général de Montréal, le 20 du courant.

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque a admis à la profession religieuse les sœurs M. Augustine Duteau de Grandpré, Marie Anne Lafontaine, Victoria Trudeau, St-Dominique ; M. Hortense Baril, St-Wilfrid ; Marie Beliveau, St-Grégoire ; Ernestine Thibodeau, St-Ambroise ; Blanche Garrigan, M. Philippine Hatz, Mary Deegan, Georgiana Morin, Ste-Fortunate.

Monseigneur était assisté à cette cérémonie, par le R. Père C. A. Barolet, C. S. S. R. et par M. l'abbé C. E. Croteau, curé de Plantagenet. La messe a été dite par M. l'abbé Portier, P.S.S. Le sermon a été donné par M. l'abbé Laforce, vicaire au Sacré-Cœur de Montréal.

Reconnaissance à Pie IX

Un de nos lecteurs nous écrit ce qui suit :

« Il y a quelques semaines, voyant l'enfant d'un de mes amis bien malade, je me sentis porté à invoquer l'intercession de Pie IX, promettant de faire connaître la faveur si elle m'était accordée. Dès ce moment, l'enfant prit du mieux et les soins du médecin parurent plus efficaces ; bientôt la guérison fut complète, malgré la très grande gravité du cas. »

Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes de Bigaud

Départ de Montréal, Gare Dalhousie, à 6.30 heures A. M. et de la gare Windsor, à 7.00 heures A. M. Retour à Montréal, à 6.30 heures P. M.

Ce pèlerinage aura lieu, mardi, le 14 août 1894, sous la direction du Rév. F. X. Rabeau, curé de St-Lambert.

Passage, aller et retour :	ADULTES.	ENFANTS.
De Montréal, - - - - -	\$1.00	50 cts.
“ Pointe-Claire et Ste-Anne, - -	75c.	40 “
“ Vaudreuil, - - - - -	50c.	25 “
“ Como, - - - - -	30c.	15 “

Il y a des billets à vendre au presbytère de l'église de Saint Joseph, à l'Institution des Sourds Muets au Mile-End, et à bord du train.

Nomination

Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal, M. J. E. Lafortune a été nommé vicaire au Sacré-Cœur à Montréal.

CHRONIQUE DU DIOCESE DE ST-HYACINTHE.

MM. Fontaine et Bouthier

L'année 1894 aura été cruelle pour le clergé de St-Hyacinthe. En 7 mois, la mort lui avait déjà enlevé 7 de ses membres, et elle y faisait, la semaine dernière, deux nouvelles victimes, en frappant M. l'abbé Jean-Charles Fontaine, âgé de 34 ans, et M. l'abbé Augustin Bouthier, âgé de 60 ans — le premier, dans la 7e, le second, dans la 3^{ie} année de son sacerdoce.

M. Fontaine est mort à Ottawa, après quelques jours seulement de maladie, le 18 juillet courant ; le lendemain, M. Bouthier mourait à St-Hyacinthe.

M. Fontaine, bien qu'il appartint encore à St-Hyacinthe, était curé de Chelsea (Co. d'Ottawa), depuis près de 3 ans. Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, en annonçant sa mort à Monseigneur l'é-

vêque de St-Hyacinthe, rendait au zèle et à la piété du cher défunt un précieux et beau témoignage.

M. Bouthier était en retraite à la Métairie St-Joseph de St-Hyacinthe, depuis l'automne de 1892, époque à laquelle ses infirmités l'avaient forcé à quitter le poste de vicaire qu'il occupait depuis quelques années à St-Simon. C'est là que, dans la prière et une résignation admirable, il s'est préparé à mourir.

Quarante-Heures. — Le 20 juillet, à St-Barnabé. — Le 2 août, à St-Aimé.

Ordination. — Dimanche dernier, Monseigneur l'évêque de Druzipara élevait au sacerdoce M. l'abbé Adélarde-Marie Daoust, sous-secrétaire de l'évêché de St-Hyacinthe. La cérémonie a eu lieu à Ste-Victoire, paroisse natale de l'ordinand.

Les cérémonies ont été imposantes; et le chant, fourni par des confrères et des amis du nouveau prêtre, a été superbe d'exécution. Mgr Decelles a prononcé une éloquente et forte allocution sur la mission religieuse et sociale du prêtre.

La journée de dimanche laissera un durable et beau souvenir à la foule pieuse qui s'empressa d'assister à cette grandiose démonstration, et elle fera époque dans les annales de Ste-Victoire.

L'heureuse et respectable famille du nouveau prêtre avait, lundi matin, la consolation d'assister à sa première messe.

Bénédictio d'une cloche. — A Ste-Rosalie, le même jour (22 courant), Monseigneur l'évêque de St-Hyacinthe procédait à la bénédiction d'une cloche, dont les paroissiens de Ste-Rosalie ont eu la générosité de faire cadeau à leur église paroissiale. Elle a été présentée aux bénédictions de l'Église par les notables de la paroisse et du comté. Le sermon de circonstance a été prêché par le R. Père Deiber, des Frères-Prêcheurs.

Cette nouvelle cloche, du poids de 1200 livres, est sortie des célèbres ateliers Mears, de Londres, Angleterre.

AUX PRIERES

M. l'abbé Jean-Charles Fontaine, Ottawa.

M. l'abbé Augustin Bouthier, St-Hyacinthe.

Fr. Adolphe, des Frères de la Charité, Tournai, (Belgique).

Henry Khose, Cambridgeport (Mass).

Sr. Marie Rémi (Emélie Brisson) des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

TOUSSEZ-VOUS ?

**Depuis une journée, une semaine, un mois,
un an, plusieurs années**

**Ce qui a soulagé des citoyens de Montréal
bien connus vous soulagera**

Mme J. H. Charette, 103, rue Coursolle, Ste-Cunégonde, dit : J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour toux et rhumes. C'est maintenant notre remède de famille et le meilleur dont je me sois jamais servi. Je n'ai éprouvé aucune difficulté à le faire prendre à mes enfants tellement il est agréable au goût.

Mme Kelaher, 191 rue Iberville, dit : J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour toux et rhumes en général dans ma famille et ce remède m'a toujours donné les résultats les plus satisfaisants ; ce sirop est maintenant notre remède de famille. Je ne puis trop le recommander.

Moïse Trudeau, 114B rue Dufresne, dit : j'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour toux, rhumes et autres maladies des organes respiratoires, et je puis dire en toute vérité que les guérisons opérées par ce remède ont été tout à fait merveilleuses. Je considère que c'est le remède le plus efficace dont je me sois servi et je ne saurais trop le recommander.

Mme Francis Adams, 91A avenue Delorimier, dit : " J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour l'usage général de ma famille pour la guérison de toux et rhumes, et ce remède m'a toujours donné satisfaction. Je ne saurais trop le recommander aux mères de famille.

Mme James O'Brien, 51 rue Gain, dit : J'ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette ; depuis quelque temps ce remède à été en usage dans ma famille et a donné les résultats les plus satisfaisants ; c'est le meilleur que nous avons employé jusqu'à présent ; il guérit promptement et efficacement.

Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.

232 & 234, rue St-Paul, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ AU BON MARCHÉ ”

Maison Valiquette & Valiquette

ETABLIE EN 1870

Importateurs de Marchandises Françaises Anglaises
et Américaines

TAPIS ET FOURNITURES DE MAISON

Spécialités

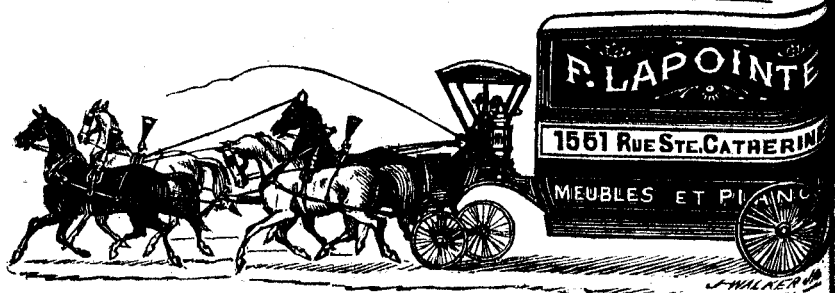
PRELARTS : 4, 6 A 8 VERGES DE LARGE

Nous achetons nos Marchandises en Fabrique et nous
détaillons au prix du Gros.

1883 A 1885, RUE NOTRE-DAME

En face du block Balmoral,

MONTREAL.



Nous vendons nos Meubles a des Prix tres
bas pour *Argent Comptant*, et nous donnons
des Conditions de Paiement tres faciles a ceux
qui veulent acheter a *Termes*.

F. LAPOINTE

1551 RUE STE-CATHERINE

OUVERT TOUS LES SOIRS.

DITES-LE A VOS AMIS.

J. B. PILON & FILS ENTREPRENEURS DE **POMPES FUNEBRES**
ETABLIS EN 1879



*Glacieres, Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité.*

2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL, 8307

ARCAND FRERES
Marchands de Nouveautés
Un seul Prix

Seuls dépositaires pour le Canada des **TOILES HY-
GIENNIQUES** de l'abbé **KNEIPP**.

111 RUE ST-LAURENT, coin de la rue Lagachetiere,
MONTREAL



Perrault, Mesnard & Venne
ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL, Can.



ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

Huile Aurore

Nous, informons M. M. les membres du clergé Canadien, que nous venons de recevoir un gros stock d'huile Aurore, la célèbre huile de sanctuaire ; elle a une durée garantie de 30 heures si on emploie, pour s'en servir, les vieilles marques Jeunet « dites de la Gare »

Elle ne laisse pas de dépôt et use beaucoup moins que les autres. Elle est vendue :

Par fut de 41-42 gal. Le gal. 0.90.
Au détail, Le gal. \$1.00.

On trouvera cette huile dans mon magasin et chez

MM. HUDON, HÉBERT & Cie, rue St-Paul, à Montréal
" **ROBITAILLE & Cie,** " "

Echantillon sera gratuitement adressé à tous ceux qui en feront la demande.

Vin de Messe

Nous avons en douane, un beau vin de messe, garanti naturel aux prix de

Par cinq futs, Le gallon \$1.00.
Par un fut de 30 gal. " \$1.05.
Au détail, " \$1.15.

Kina Ferrugineux Durand

Ce vin tonique par excellence est prescrit par les Docteurs Canadiens et Anglais. Il ne fatigue pas l'estomac et guérit promptement les maladies résultant de l'appauvrissement du sang. Anémie, Dyspepsie, Chlorose, etc., etc.

La Bouteille 1\$ La douzaine \$9.

Dépôt : 1964, rue Notre-Dame, à notre magasin, de toutes les **Eaux minérales Françaises**, à partir de \$6.50 la caisse de 30 Bouteilles d'une pinte ; Vichy, Vals, St-Galmier, Saint-Alban, Couzan, Bourboule, Royat, Mont Dore, Contrexeville, Hunyadi-Janos.

Demandez les prix

ALBERIC DURAND

Bell Telephone 1963. 1964 RUE NOTRE-DAME, Montréal.

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

Pépinière, Fromage Port-du-Salut, Beurre 1er choix
ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A La Trappe de N.-D. du Lac, P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste-Catherine.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893).

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

Références : *Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les églises de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P.Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.*

Téléphone Bell 6478. PLANS, DEVIS, ESTIMÉS ET EXPERTISES

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri - Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. O. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

LUCIEN BENOIT

Sculpteur et Doreur

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port-Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc., etc., etc.

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux à Gaz
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

35 rue St-Francois-Xavier - Montreal

MAISON FONDÉE EN 1843

OWEN MCGARVEY & FILS

Spécialité de couchettes et literie pour collèges et couvents et d'ameublements
pour familles.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

MEUBLES DE TOUTES SORTES

1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Nos 72 à 78 rue St-Pierre, et No 11 rue Lemoine.

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité
considérable de

Vins de messe marque " Diego per Alta "

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la
qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU.

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, châssis, moulures, etc.
Fabricants de lits en fer, pour communautés, hospices, hôpitaux, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Épinette et au Baume de Tolu.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1899.

Spécialité, embaumer.

Téléphone No 2220.

Téléphone privé 3334.

I. L. LAFLEUR

1932, rue Notre-Dame et 55 & 57 rue Dupre, Montreal.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES, PEINTURES, VITRES. VERNIS, ETC.

Poeles de toutes sortes, Tole noire et galvanisée et Papier goudronné
SPECIALITE, FIL BARBELE

Une attention spéciale sera donné aux Communautés religieuses et Fabriques. Pour références :

Révds MM. Maréchal, Notre-Dame de Grâce, J. P. Bélanger, St-André Avelin, Chaput, Chateauguay. Révdes Sœurs du Précieux Sang, Notre-Dame de Grâce et de la Congrégation Notre-Dame, Collège Ste-Croix, Côte des Neiges, Farnham, Memramcook.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes \$100,000,000. | Fonds investis \$33,000,000. | Revenu annuel \$4,450,000.— Bonus distribué \$22,000,000.

W. M. RAMSAY, gérant.

JOS HUSUREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

**PAREDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclé-
siastiques.**

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PAREDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Clerges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons
religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THÉS, les CAFÉS des
MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis